

COMITE d'INTERETS de QUARTIER
de SAINTE ANNE



Marseille le 26 octobre 2024

A

Madame la directrice
Direction Régionale des
Finances Publiques
Monsieur le préfet
Préfecture de police des
Bouches du Rhône

Objet : commissariat et centre des impôts bd Bonnet 13008 Marseille

Madame la Directrice, Monsieur le préfet,

Je me permets de vous solliciter concernant le commissariat et le centre des impôts situés tous deux Bd Bonnet 13008 Marseille.

Nous avons constaté une augmentation des effectifs de police dans ce commissariat et cela a malheureusement aggravé les questions relatives au stationnement dans ce secteur de notre quartier. Nous sommes régulièrement sollicités par les riverains qui se plaignent de voitures stationnées sur des emplacements non autorisés voire même dans des voies privées.

Certes il ne s'agit pas uniquement de véhicules de fonctionnaires mais également d'autres usagers et notamment des personnes se rendant au commissariat ou au cadastre.

Nous avons constaté que le parking intérieur à ces deux services publics n'est jamais complet et avec les riverains nous nous interrogeons sur ce fait pour le moins singulier. En effet lors de rencontres avec le commissariat nous avons appris que certaines places réservées aux impôts, et bien que non utilisées, ne pouvaient pas être attribuées au commissariat.

Simple citoyens que nous sommes, nous avons beaucoup de mal à comprendre que les services publics, dans ce cas précis, ne font pas tout le nécessaire pour apaiser une situation créée par eux-mêmes.

Bien évidemment nous ne remettons pas ici en cause le travail essentiel des fonctionnaires présents dans ces deux services publics. Nous constatons que les fonctionnaires qui sont également des automobilistes n'ont pas pu bénéficier d'une quelconque prise en compte de cette problématique d'accroissement de personnel dans un quartier déjà surchargé et surtout sans parking de proximité si ce n'est le parking payant Borély Av Clot Bey.

Ne serait-il pas également possible de solliciter et/ou prévoir une convention avec le gestionnaire de ce parking afin de permettre à des fonctionnaires de police de pouvoir y stationner la journée ?

Je tiens à signaler que le CIQ a été reçu par le commissariat et que cette question a fait partie de nos échanges, échanges très cordiaux et qui à chaque fois permettent de travailler sur l'ensemble des problématiques concernant notre quartier (sécurité, circulation, etc), et nous les en remercions à nouveau.

Nous souhaitons et espérons que vos services puissent prendre en compte cette question qui peut paraître totalement anodine au regard notamment des fonctions de ces personnes, mais n'est-il pas également important que tous les citoyens, fonctionnaires ou non, partagent ensemble et en parfaite cohésion l'espace public.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Le président du CIQ



G. DERHILLE